



**Objet** : Communiqué de presse

A Montreuil, le 8 février 2018

47 avenue Pasteur  
93100 MONTREUIL  
33 (0)1 45 44 48 25  
man@nonviolence.fr  
<http://nonviolence.fr>

## **Notre-Dame-des-Landes, allons plus loin !**

**L'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes ouvre une nouvelle ère, celle d'un transport aérien remis à sa place. Il faut taxer le kérosène !**

Nous reconnaissons à MM. Macron, Philippe et Hulot d'avoir pris la décision courageuse d'abandonner le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Le MAN ([www.nonviolence.fr](http://www.nonviolence.fr)) appelle au rassemblement festif du 10 février à Notre-Dame-des-Landes, et entend donner, par ce communiqué de presse, une suite au slogan « ni cet aéroport ni au monde qui va avec lui », affiché depuis le début par les opposants au projet enfin abandonné à Notre-Dame-des-Landes.

Une nouvelle ère s'ouvre : celle où les grands projets doivent être abandonnés quand ils sont contraires aux préconisations de la COP 21, celle où l'urgence climatique doit maintenant guider les choix des gouvernements et des COP à venir. Mieux encadrer le transport aérien devient une nécessité ; les principales données sont les suivantes :

- Le transport aérien génère aujourd'hui près de 3% des émissions globales de gaz à effet de serre (GES). À titre de comparaison, la France est responsable de 1% des émissions de GES du monde (le CO<sub>2</sub> représente 70% des GES).
- Le transport aérien n'est à ce jour concerné par aucun des mécanismes mis en place pour réduire les émissions de GES, il ne figure aucunement dans l'Accord de Paris sur le Climat (COP 21). Cette exception illustre les incohérences de la gouvernance internationale sur l'environnement.
- Le kérosène n'est taxé nulle part dans le monde, contrairement aux autres produits fossiles comme l'essence et le gas-oil.
- En moyenne, un avion émet 360 grammes de CO<sub>2</sub> par voyageur.kilomètre (contre 140 grammes pour la voiture et 12 grammes pour le train). L'industrie aéronautique travaille sur des avions moins gourmands en kérosène (entre 15 et 20% en moins), mais l'effet sur la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> sera largement annulé par l'augmentation hallucinante des trafics envisagés pour les années à venir. Avec l'essor du tourisme de masse et des transports à bas coûts, il y a eu un peu plus de 4 milliards de passagers dans les avions en 2017, l'industrie aéronautique en prévoit 7 milliards en 2025 et 16 milliards en 2050 !

### **Que faire ?**

- Pour commencer, en France, cesser de promouvoir les lignes aériennes intérieures, et encourager le transport en train par des prix plus attractifs.
- Exiger que les GES du trafic aérien soit pris en compte dans les COP à venir.
- Taxer le kérosène à l'échelle mondiale. La taxe liée à l'émission de GES par les avions devra financer, via un Fonds international, la plantation d'arbres en quantité capable de séquestrer l'équivalent CO<sub>2</sub> produit. Puisqu'un arbre séquestre 7 kg de CO<sub>2</sub> par an, et qu'un voyage A/R en avion Paris-New York (12 000 km) produit 1 000 kg de CO<sub>2</sub> par passager, un tel voyage devra être compensé par la plantation et l'entretien de 2 arbres pendant 70 ans. Le coût, autour de 300 €, majorerait d'autant le prix du billet. « Pollueur payeur », il est temps de s'y mettre ! Ouvrons le débat.

### Contact presse

François Vaillant, porte-parole : 06 16 08 41 95